

Assas

**Session :** Septembre 2015

**Année d'étude :** Deuxième année de licence en droit

**Discipline :** *Finances Publiques*  
(Unité d'Enseignements Complémentaires 2)

**Titulaire(s) du cours :**  
M. Martin COLLET

**Document(s) autorisé(s) :** AUCUN

**ATTENTION : Les candidats répondront à chacune des cinq questions suivantes en 15 lignes maximum (en cas de dépassement, un demi-point sera retiré pour chaque ligne excédentaire) :**

- 1/ Les compétences juridictionnelles de la Cour des comptes. (2 points)
- 2/ Les besoins de trésorerie de l'État. (2 points)
- 3/ Les « taux directeurs » de la Banque centrale européenne. (2 points)
- 4/ Les critères d'identification des impositions de toutes natures. (2 points)
- 5/ L'universalité budgétaire (2 points)